



## *Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation*

**Direction** : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PEREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

**Secrétariat Gestion** : Maria-Dolorès ARELLANO (secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

**Référent SID-HAL** : Philippe GABRIEL ; **Référente Site Web** : Eleonora ACERRA

**Courriels** : jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr, eleonora.acerra@umontpellier.fr.

## **Compte rendu du Conseil du 15 juin**

### **Présent(e)s au Conseil :**

Jean-Marc Lange (JML), Frédéric Torterat (FT), Aurélie Chesnais (AC), Valérie Munier (VM), Catherine Dupuy (CD), Agnès Perrin-Doucey (AP), Serge Leblanc (SL), Brigitte Louichon (BL), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS).

### **Excusé(e)s :**

Marie-Do Arellano (MA), Thérèse Perez-Roux (TP), Philippe Gabriel (PG), Hélène Hagège (HH), Muriel Guedj (MG).

### **Invitée :**

Bénédicte Pouilleux (BP)

## **1. Organisation de l'AG**

L'organisation pratique de l'Assemblée Générale du 29 juin, telle que décrite dans le CR du Conseil du premier juin, reste modulable mais comportera quoi qu'il en soit un temps de présentation par les rédacteurs du Conseil, des échanges, un temps d'ateliers, et un retour pour des décisions communes (la salle réservée est la A109, FDE, Bâtiment A, premier étage).

Pour rappel, ci-après la répartition des rédacteurs du Conseil (en charge des synthèses) suivant les axes :

Axe 1 (provisoirement intitulé : Education, Politique et Société) : JML, MG

Axe 2 (provisoirement intitulé : Travail, Formation et Professionnalités) : TP, SL, CD

Axe 3 (provisoirement intitulé : Didactique, inter-didactique et pédagogie) : VM, AP, FT

L'information ayant circulé avec un certain flottement du 10 au 15 juin, le CR du 14 juin s'est assorti de la convocation des membres du LIRDEF à l'AG, à savoir que **les documents de synthèse (par équipes / par axes) sont versés dès le 19 sur l'intranet du Laboratoire**. Pour la présentation en AG, **les diaporamas exposeront les objets de recherche recensés parmi les équipes, avec de possibles dénominations des axes, et soumettront ensuite la diversité des approches méthodologiques, pour en résumer enfin les visées et les éléments de prospective – liés en partie aux projets, en partie aux thématiques structurantes –.**

Notons à cet égard que les documents produits par les rédacteurs du Conseil ont vocation à favoriser la lisibilité des textes de présentation, l'objectif étant que l'AG se saisisse desdits documents pour statuer sur des principes de politique scientifique, d'organisation, de calendrier et de gouvernance.

Sur ce dernier chapitre, BL et SL ont fourni des éléments exemplifiant les dispositifs dans plusieurs unités de recherche. BL évoque sur ce point la possibilité d'un bureau. Cette piste est discutée en Conseil, dont plusieurs s'inquiètent du risque d'entre-soi que suppose ce type d'instance resserrée, avec de multiples sources de conflits. Il est convenu à cette occasion que **le Conseil du LIRDEF demeurera une instance collégiale, il est vrai exigeante en implication, mais légitime, entre autres pour arbitrer les questions budgétaires ainsi que les conditions de recrutement.**

FT suggère de conserver un temps les modes de fonctionnement en équipes, au moins d'ici la clôture de l'exercice budgétaire 2018 et la planification des recrutements 2019. JML, VM et BL estiment que les modes organisationnels en axes ne doivent pas reproduire ceux des équipes. De son côté, AC demande que l'hypothèse d'une prise en compte de la part chercheur.e reste l'un des critères envisageables, ce sur quoi VM indique que toutes les configurations peuvent exister au sein des axes, mais que tout doit être pris en compte, y compris l'accompagnement des non-productifs vers le retour à la publication, parmi les membres du LIRDEF.

Sur le plan budgétaire, rappel est fait que les équilibres s'appliquent aussi aux arbitrages sur une dotation aux multiples "lignes" comptables (programmes de recherche, projets, prévisions aléatoires). Sur ce point, Bénédicte note que les budgets rectificatifs sont quadrimestriels, avec quelquefois des réajustements qui s'établissent à la faveur d'un calendrier plus ou moins souple. JML, SL, FT BL, GP et AP souscrivent à cette **organisation calendaire en trois grands rendez-vous annuels** qui permettrait de faire circuler les appels à projets. Cette complémentarité avec les axes fait l'objet d'un consensus, rendant le Conseil davantage décisionnaire. **Il est proposé que cela soit expérimenté sur la période 2019-2020, à partir donc de l'exercice budgétaire 2019** (en janvier, donc), avec un rythme de trois fois par an pour les appels, et des réajustements décidés au fil de l'eau par le Conseil (qui devra inclure les responsables d'axes dès leur mise en place).

Sur les profils d'emploi, il est convenu que ceux-ci sont discutés à tous les niveaux, tant à celui des composantes et des départements qu'à ceux des axes et du Conseil, en lien avec la politique RH du Laboratoire, pour une remontée ensuite au DS côté UM, et aux CS et CEVU directement côté UPV. L'idée générale est par conséquent celle d'**une première phase expérimentale, l'AG du 28 juin 2019 décidant ce qui devra être conservé, et ce qui méritera d'être modifié (le premier Conseil 2018-2019 définira notamment le format du premier appel à projets pour la session budgétaire 2019, lors de la dernière semaine d'août).**

## 2. Bilan des comités de sélection

Ont été recrutés cette année :

- pour l'emploi PR 28-70 (UM), Mme Valérie MUNIER
- pour l'emploi MCF 18-70 (UM), M. Franck LEBLANC
- pour l'emploi MCF 26-70 (UM), Mme Céline HELIOT-CONSTANTIN
- pour l'emploi MCF 74-70 (UM), M Pierre IMBERT
- pour l'emploi MCF 9-7-70 (UM), Mme Patricia PRINCIPALLI
- pour l'emploi MCF 70 (UPV), Mme Vanina MOZZICONACCI

Concernant le poste 70e qui sera publié à l'UPV au fil de l'eau, l'appel de la composante au LIRDEF a consisté dans un profil de didacticien.ne des mathématiques. Certains membres du Conseil

s'inquiètent de l'abondance des informations liées à la part Enseignement du profil du poste, qui rassemble de nombreuses implications d'ordre épistémologique – et présentent, de ce fait, un risque de fragilisation de l'affichage. Outre le caractère discuté du profil enseignement, on note que le vote est imminent (22 juin, puis le 27 juin). Le Conseil, quoique conscient des compromis établis au sein de la composante, demande à l'unanimité des présent.e.s que soit envisagé un profil centré sur la didactique des Mathématiques et ouvert sur celles des Sciences expérimentales, dans une perspective interdidactique, et que le profil enseignement ait davantage de cohérence (question réglée *in fine* le 20 juin).

### **3. Bilan sommaire de la concertation avec le CEPEL**

Le 14 juin s'est tenue à la Petite Bibliothèque de la FDE, en matinée, une concertation entre les représentant.e.s du LIRDEF et celles/ceux du CEPEL. Les présent.e.s à cette réunion ont été J.M. Lange, S. Leblanc, V. Munier, F. Arbois-Calas, G. Azéma, C. Barniaudy et F. Torterat pour le LIRDEF, Emmanuel NEGRIER, Geneviève ZOÏA, Laurent VISIER, Ludovic SPOSITO et Mohammad-Saïd DARVICHE pour le CEPEL.

Il est apparu qu'outre des calendriers HCERES analogues (de même « vague »), le LIRDEF et le CEPEL partagent plusieurs thématiques de recherche, aux premiers rangs desquelles les reconfigurations des territoires, la mobilisation citoyenne et/ou les sciences participatives, ainsi que les incidences des réformes politiques sur les professionnalités. Des complémentarités, et des projets de recherche communs sont donc pleinement envisageables.

Il est convenu à cet égard que les deux UR se rassembleront le 5 ou le 12 octobre 2018 en A109 (FDE, Bâtiment A), pour un séminaire autour de deux éléments de prospective : d'une part un projet Occitanie sur la reconfiguration territoriale, d'autre part un projet déjà constitué sur les Cantines scolaires.

### **5. Bilans intermédiaires du Conseil de l'ED 58 et des directions d'UR UPV du 19 juin**

Les deux propositions de contrats doctoraux LIRDEF (Hélène Hagège étant recrutée à Limoges sur un emploi de PR) ont été actées le 19 juin en Conseil d'ED. Les rapporteur.e.s pour les dossiers HUET et SARVARY-BENE se sont désigné.e.s à cette occasion. Pour rappel, le contrat doctoral LIRDEF est payé intégralement par l'UM, ce qui nous autorise à demander une fois prochaine, si tel cas se présente, que l'une des requêtes soit prise en compte dans le volet global UPV (les rapports seront rendus cette fois pour le 26 juin, avec d'éventuels troisièmes rapports pour le 29).

Le Conseil de l'ED a été aussi l'opportunité de considérer les demandes de mobilités (courte / longue), lesquelles ont toutes été validées. Il apparaît ainsi judicieux d'inciter plus clairement nos doctorant.e.s à soumettre des propositions pour la prochaine session.

Il est à noter que Nada Jonchère (nada.jonchere@univ-montp3.fr) figure comme référente UPV sur les dossiers de la pérennisation informatique des données et des pratiques, dans le champ des SHS et celui des Humanités numériques. Des projets PEPS sont par exemple prévisibles, pour des ressources ludiques liées à la formation (comme les jeux sérieux et les matériaux multimodaux), y compris en contextes plurilingues. Nada Jonchère est à la disposition des UR pour conseiller les porteur.e.s de projets sur l'archivage et le catalogage des données numériques, et notamment sur les budgets de développement. L'idée, comme l'a confirmé J.M. Ganteau, est de détecter des

innovations dans ce cadre et assister au montage de projet, en relation le cas échéant avec les services Partenariat et Valorisation de l'UPV (réf. sur ces dossiers : Sabine Cotreaux).